## La catastrophe d'Adélia

Douai, 16 juin. — Le tribunal correctionnel vient de prononcer le jugement relatif à la responsabilité de la catastrophe d'Adélia, qui coûta la vie à sept personnes.

M. Dorsan, chef de garg, a été condamné à quinze mois de prison et 25 francs d'amende ; M. Barbier, mécanicien et M. Villac, chauffeur, à quatre mois et cent francs d'amende.

## ARRESTATION

### de MM. Lalou, Aubey et Bonnefoere

En vertu de l'arrêt de la cour d'assises de la Seine, condamnant MM. Lalou, Aubey et Bonnefoere à un mois de prison, par suite de la publication de la Souscrire des 100 ans de la prison, M. Lasteyrie, député du Doubs, les trois condamnés ont été arrêtés hier et conduits à Sainte-Pélagie.

On assure que M. Lalou, ancien directeur de la France, fut député boulangiste de Dunkerque et conseiller général du Nord, invalidé.

## CONSEIL DE PRÉFECTURE

### Les élections municipales contestées

Les séances se suivent et ne ressemblent toutes d'une longueur désespérante. Celle d'aujourd'hui a dû être interrompue à 7 heures 1/2 et commencée le lendemain : M. Grand, président, a fait de louables efforts pour obtenir des éloquents représentants des protestataires et contre-protestataires, un peu plus de concision dans leurs plaidoiries. Vaine tentative, qui n'a pu empêcher MM. les avocats de développer avec complaisance des heures entières leurs interminables proscèses.

Aussi, quoique le rôle fût assez chargé, n'a-t-on pu examiner que les affaires concernant les élections de Lille et les communes de Loumne, Bellignies, Appelle, Sainlain, Merville et Haisnes. Cette dernière même n'a pas été achevée, la plaidoirie de Me Parmentier ayant donné le coup de grâce à l'énergie de Monsieur les conseillers.

La plupart des affaires discutées étaient d'ailleurs absolument dénuées d'intérêt, et le cause en était connue d'avance ; elles ne comportaient guère les longs développements qu'aiment et contire tout cet ainsi leur donner les consciencieux défenseurs.

## LES ELECTIONS A LILLE

### Les protestations contre MM. Delory, Ghesquière, etc., et MM. Lepoutre et Lesaffre.

Le rôle appelait d'abord la protestation de M. Gobert de l'*Echo du Nord* contre MM. Lepoutre et Lesaffre, et celle de M. Julien Nestor, gérant au même journal, contre MM. Ghesquière, Dupied, Sannier, Delory, Lengaret.

On sait déjà longtemps que quel s'appuient ces protestations.

M. Houdoy se présente au nom des protestataires.

Il déclare tout d'abord ne pas insister sur les cas d'inéligibilité qu'on a cru relever contre MM. Ghesquière, Delory, etc.

En ce qui concerne MM. Lepoutre et Lesaffre, aussi difficile au point de vue juridique.

M. Lepoutre ayant été déclaré en faillite par un jugement du 31 avril 1890, cet exemple déclare excepté par jugement du 18 avril 1892 : un jugement du 4 mai 1890 le réintégrait dans ses prérogatives d'électeur.

M. Lepoutre a donc été ainsi relevé d'incapacité électorale. Il est électeur, mais non éligible, et tombera sous le coup de l'article de la loi du 8 mars 1889 : « A partir du jugement d'ouverture de la liquidation judiciaire, le débiteur ne peut plus exercer aucune fonction élective ; s'il en exerce une, il est considéré comme démissionnaire. »

Il y a donc parfaite ensuite de M. Lesaffre. Ici encore la loi est formelle. Tout citoyen nommé par le bureau de bienfaisance *ne peut être élu conseiller municipal*.

Mais M. Lesaffre était inscrit en première catégorie et touchait cinq francs par mois et cent francs par trimestre.

Il n'a démissionné que deux jours après le scrutin de ballottage. Aucun doute n'est possible.

Comme celle de M. Lepoutre, son élection doit être annulée.

M. Wergnié présente la défense de M. Lepoutre. Il le représente comme un philanthrope généreux, qui n'a jamais cessé de répandre autour de lui ses bienfaits.

M. Wergnié reproche à M. Gobert « d'avoir fait un protestant contre l'élection de M. Lepoutre une manœuvre ».

M. Roche défend à son tour M. Lesaffre.

M. Lestelleur, commissaire du gouvernement, conclut à la validation de MM. Delory, Ghesquière, Dupied, Sannier et Lengaret, mais réclame l'annulation des élections de MM. Lepoutre et Lesaffre. L'affaire est en délibéré.

### Commune de Lomme

MM. Delerouelle et Fora d'une part, et MM. Demeuse et Six d'autre part, ont protesté contre les opérations électorales à Lomme.

Me Bauquin avec son talent ordinaire soutient la protestation. Pour renverser M. Joliveti, Jaucien Lomme, dit-il, il a fallu se livrer à une pression scandaleuse.

Me Wergnié présente la défense de M. Lepoutre. Il le représente comme un philanthrope généreux, qui n'a jamais cessé de répandre autour de lui ses bienfaits.

M. Wergnié reproche à M. Gobert « d'avoir fait un protestant contre l'élection de M. Lepoutre une manœuvre ».

M. Roche défend à son tour M. Lesaffre.

M. Lestelleur, commissaire du gouvernement, conclut à la validation de MM. Delory, Ghesquière, Dupied, Sannier et Lengaret, mais réclame l'annulation des élections de MM. Lepoutre et Lesaffre. L'affaire est en délibéré.

### Commune de Lomme

MM. Delerouelle et Fora d'une part, et MM. Demeuse et Six d'autre part, ont protesté contre les opérations électorales à Lomme.

Me Bauquin avec son talent ordinaire soutient la protestation. Pour renverser M. Joliveti, Jaucien Lomme, dit-il, il a fallu se livrer à une pression scandaleuse.

Me Wergnié présente la défense de M. Lepoutre. Il le représente comme un philanthrope généreux, qui n'a jamais cessé de répandre autour de lui ses bienfaits et les sommes formidables dépensées par nos adversaires, et l'on sait avec force de scrutin qui les résultats du scrutin ont été absolument faussés.

Me Bauquin rappelle entre autres choses, que dans un bureau de 520 électeurs, M. Joliveti a 520 voix, M. Joliveti ont seulement 77 porteurs de bulletins sur lesquels était promise la somme de 25 francs en cas de victoire.

Me Martinon de Muller, répond à Me Bauquin : il ouvre la série des harangues interminables. Deux heures durant, quelques-uns de ses auditeurs, endormis, paraissent bercés par la voix de M. Muller.

M. Lestelleur, commissaire du gouvernement, conclut à une enquête et ordonne.

### Les élections à Bellignies

M. Roche parle au nom de MM. Cordier et Mesnon contre MM. Cordier-Colmant et Lallemant, élus conseillers municipaux au scrutin de ballottage dans la commune de Bellignies.

M. Roche invoque, pour obtenir l'annulation de l'élection de MM. Cordier-Colmant et Lallemant, la corruption manifeste des deux derniers se servant de moyens coupables.

Me Dupuis défend M. Cordier-Colmant et Me Bilquin M. Colmant.

L'affaire est mise en délibéré.

### Cappelle

MM. Rousselle, Dureganucourt et Dhainaut ont protesté contre l'élection de M. Dufumier, président du bureau de bienfaisance, et M. Dupuis, conseiller municipal, Dachonne et Ballet ont protesté contre l'élection de M. Dupuis, conseiller municipal.

M. Dufumier, président du bureau de bienfaisance, a été élu conseiller municipal, M. Dupuis, conseiller municipal, a été élu président du bureau de bienfaisance.

M. Dufumier est chargé de soutenir la protestation.

Mais comme son honorable est d'une longueur désespérante, le président lui rappelle que les heures s'écoulent et que plusieurs qui précèdent.

Pour imposer M. Dufumier pourrait impitoyablement. Il n'aura donc que les histoires sans nombre qui ont pour objet de prouver que les conseillers municipaux M. Bouchard-Dupuis n'a pas de point à soutenir. Chaque en point et l'on passe à l'affaire suivante.

### Commune de Santlain

Une élection avait confirmé s'engage entre MM. Cornette et Dupuis, Dupuis qui dans vous, non, vous ne pouvez à leur destination.

Le commissaire du gouvernement s'est rapporté au conseil sur la question de droit.

### Les élections à Merville

La protestation de MM. Armand Dupuis et Dupuis, portée sur les opérations électorales dans la commune de Merville.

Me Bauquin, avocat, plaide pour les protestataires.

Me Dupuis, avocat, plaide pour les élus.

Le conseil, après avoir entendu M. Lestelleur, commissaire du gouvernement, conclut à la validation de MM. Armand Dupuis et Dupuis.

M. Bouchard-Dupuis, président, déclare que l'affaire est en délibéré.

## Chronique Régionale

## LES SOUTIENS DE FAMILLE

La Commission des soutiens de famille a terminé ses travaux jeudi soir, à une heure très avancée. Voici, par cantons, la liste des jeunes conscrits admis au bénéfice de la dispense :

### Arrondissement de Lille

*Canton d'Armentières.* — Jacques Désiré.

*Canton de Cysoing.* — Bonfle Jean — Lecouffre Louis — Masse Henri — Wartelle Eugène — Frapet Achille — Carette Augustin — Cambier Camille — Duprel Jules — Dubuis Victor.

*Canton d'Haubourdin.* — Beaurepaire Pierre — Quiret Ernest — Marchand Achille — Grusson Augste — Leclercq Joseph — Lemoine Oscar — Fraon Alfred — Bourquez Edouard — Sain Désiré — Rousse Julien.

*Canton de La Bassée.* — Delobarre Albert — Cromnt Dubois — Mouquet Louis — Warenier Augste — Henri Zéphyrin — Barbry Adolphe

*Canton de Lannoy.* — Debachy Adolphe — Cartigny Alexandre.

*Canton de Lille-Centre.* — Druelle Agenon — Billiaux Arthur — Mas-Marel.

*Canton de Lille-Est.* — Richez Alphonse — Bariaux J.-Bte — Mabieu Albert — Roggeman Félix — Bafroy Henri — Dupobert Victor — Lamrant Anatole — Leclercq Alphonse.

*Canton de Lille-Nord.* — Broquet Ferdinand — Delefortrie Rémi — Bonnier Gustave.

*Canton de Lille Nord-Est.* — Marechal Charles — Loisel Paul — Grimonpont Augustin — Levinaïs — Flirisnon Paul — Herremans Clément — Desmazières Henri — Lamblin Charles.

*Canton de Lille-Ouest.* — Casen Léon — Allart Florimond.

*Lille-Sud.* — Martin Abel — Vanhagendoren Alexandre — Serron Florin.

*Lille Sud-Est.* — Dallain Arthur — Vanbrengel Emile — Derain Jules.

*Lille Sud-Ouest.* — Guilbert Edmond — Castelain Louis — Drode Charles.

*Canton de Pont-à-Marcq.* — Dolignies Henri — Mallier François — Warenier Léopold — Roquet Grégoire — Grovelaine Alphonse — Potier Charles — Martin Jules — Blondel Pierre — Decatoire Adolphe — Lantoine Zéphyr.

*Canton de Quesnoy-sur-Deule.* — Flatré Henri — Delefortrie Emile — Boulin Henri.

*Canton de Roubaix-Est.* — Picavet Georges — Dujardin Alphonse — Derremaux Henri — Vanrenis Aron — Dupont Alfred — Albert — Mouvaux Augste — Mercier Pierre.

*Canton de Roubaix-Ouest.* — Delvarre Jules — Boulart Jules — Beaubourg Emile — Delmont Alphonse.

*Roubaix-Ouest.* — Polleveys Achille — Proix Danton.

*Canton de Seclin.* — Lionel Clovis — Lemaire Antoine — Mathieu Jules — Cocquet Charles — Tailliez Arthur — Blanquart Henry — Demanulin Edouard — Planquart Louis — Riagot Augustin — Lemaire Louis — Lemaire Hector — Dominisse Félix — Delcourt Edouard — Lejeune Jean.

*Canton de Tourcoing-Nord-Est.* — Bonvisine Henri — Leman Anatole.

*Canton de Tourcoing-Sud.* — Roussel Albert — Leman Louis — Mulnier Louis — Dutrieu René — Derain Paul — Raimbaut Louis.

### Arrondissement d'Avesnes

*Canton d'Avesnes sud.* — Meyer Joseph — Renard Lucien — Pontenier Eugène — Hanquart Emile — Lamoulinerie Raphael — Dubar Alfred — Dupont Edmond — Sigwordard Georges — Derombise Gustave — Ninois Alfred — Décaspe Allart — Lebègue Alphonse — Cambier Charmant — Sciapeau Achille — Dupied Aimé — Drusenne Jules — Deminal Ferrand — Copin Olivier — Dupremat Edmond — Antoine Albert — Cornin Achille — Moutier Désiré — Flamant Louis — Dugueno Augusto — Dupont Désiré — Ondron Désiré — Havelle Paul — Cornil J.-B. — Hénaut Jules — Guery Ferdinand — Prémeral Lucien — Pievet Zénobie — Huberland Edmond — Doucarre Casimir — Marielle Ernest — Caignez Jules — Ramel Gustave — Lamare Pierre — Elavier Adolphe — Lalle Paul — Martin Jules — Desmoulin Emile — Lelen Alfred — Dandoni Ernest — Briolet Alexandre — Delsiment Alfred — Delhaye Léon — Bellot Henri — Mulnier Louis — Maniglagon Philippe — Garin Paul — Renolin Louis.

### Arrondissement de Cambrai

*Cambrai-Est.* — Gambier J.-Bte, Lefebvre Florice, Lucien Henri.

*Cambrai-Ouest.* — Belman Hubert, Merlin Norbert, Hary Gustave, Lemaire Benoît, Lemaire Constant, Gaidez Victor, Bailair Florent, Tourtoux Joseph, Doublaisiaux Amédée, Boucoulle Louis, Boudailler Joseph.

*Canton de Carnières.* — Langrand Henri, Sillobrangue Henri, Bandulin Louis, Cachoux Elie, Sentier Louis, Germon Pierre, Nicolas Jules, Gaudez Jules, Gérard Joseph, Lebecq Henri, Bourlet Jules, Ledue Ernest, Warmerez Evaslon, Jacquemart Auguste, Gaudez Jules, Sayen Pierre.

*Canton de Clary.* — Lepine Leon, Bracq Hippolyte, Dressen Jules, Bénigne Jean, Druon Théophile, Lefort Donat, François Louis, Delattre Pierre, Marbot Adolphe.

*Canton de Le Cateau.* — Legrand Henri — Capelier Léonard — Fontaine François — Langrand Abdon.

*Canton de Marcoing.* — Degrémont René — Debiche Arthur.

*Canton de Solesmes.* — Villette Auguste — Blas Jules — Dupuis Théophile — Dallez Victor — Gallaugt Pierre — Gnidez Emile — Beauyaux Henri — Lemand Ferdinand — Beuteliur Alfred — Pérente Arthur — Richez Désiré — Ledue François — Billet Henri.

### Arrondissement de Douai

*Canton d'Arleux.* — Legros Jules — Hermange Paul — Bardieau Désiré — Maroniez Louis.

*Canton de Douai-Nord.* — Louy Henri — Mellon Adolphe — Cocquerez Alfred — Dupuis Joseph — Flamois Florimond — Debreille Victor — Williaume Isidore — Mary Victor — Drouille Bonaventure — Cocquerez Alfred — Morelle Bonaventure — Vacquez Ovide — Hamez Victor — Normand Amédée — Vancoette Remi — Loyez François — Lévin Jean-Baptiste — Deseph.

*Canton de Douai-Ouest.* — Crépieux Joseph — Coupin Jules — Flin Oscar — Dumortier Alexandre — Fouchez Alexandre — Morteau Alexandre — Savelas Alphonse — Dubar Jacques — Hecart Clément — Copin Paul.

*Canton de Douai-Sud.* — Tatez Gustave — Fouvez Henry — Gondallier Pierre — Dervaux Achille — Dupré Paul — Joly Victor — Dubois Florimond — Loos Victor — Bidaux Edouard — Bebagne Désiré — Lauwerin Jean — Collard Firmin.

*Canton de Marchiennes.* — Chemery Alphonse — Delcambre Etienne — Cotten Basile — Boni Louis — Tiem Jean — Demanez Alphonse — Le Hibrin Paul — Lecleur Hippolyte — Leleu Auguste — Degoyre François — Verdière Cesar.

*Canton d'Orchies.* — Bonnet Charles — Dupont Georges — Bonnet Clément — Blot Oscar — Duhem Victor.

### Arrondissement de Dunkerque

*Canton de Bergues.* — Cochon Cyrille — Vandamme Richard — Malingoire Henri — Tollens Alexandre.

*Canton de Bourbourg.* — Ryckebusch Amand — Vachonte Alphonse.

*Canton de Dunkerque-Est.* — Hardy Victor — Pierrot Gustave.

*Canton de Dunkerque-Ouest.* — Cartan René — Bonquet Emile.

*Canton d'Hondschoote.* — Bertelooi Henri.

*Canton de Wormhoudt.* — Bonvarlet François.

### Arrondissement d'Hazebrouck

*Canton de Baillleul Sud-Ouest.* — Lanverie Léon.

*Canton de Cassel.* — Kerdner Emile — Desoutter Marcel — Fuft Fortuna — Verplaetse Augeste.

*Canton d'Hazebrouck-Nord.* — Tavernier Léon — Rasamad Georges — Westerlin Victor.

*Canton de Bailleul Nord-Est.* — Ingiart Léon.

*Canton d'Hazebrouck-Sud.* — Pénin Augusto — Trenel Léon — Schotté Georges — Bonte Elie.

*Canton de Merville.* — Delcourt Ernest — Wicart Désiré — Vanhoud César.

*Canton de Steenvoorde.* — Debuyser Prudent — Swingedauw Nestor — Lay Victor — Plumyoen Julien.

### Arrondissem. de Valenciennes

*Canton de Bouchain.* — Hamand Casimir — Moreau Numa — Morelle Charles — Lagrand Pierre — Carlier Charles — Gaudez Ernest.

*Canton de Condé.* — Février Alfred — Delsaud Jean — Brunean Joseph — Gosse Adolphe — Fenay Adolphe.

*Canton de Denain.* — Tilmant Joseph — Fontaine Charles — Massart Louis — Lehel Charles — Colin Numa — Menard Clément — Delmotte Onésime — Connoir Edouard — Canivet Louis — Motuelle Oscar.

*Canton de St-Amand* (rive droite). — Delpierre Antoine — Vincent Arthur — Bus Henri — Fouquel Léon — Chery Victor — Dubar Auguste — Talmant Henri — Dubier Abel — Debayn Léonce — Bécart Marcel — Hiber Henri — Lemo Jules.

*Canton de St-Amand* (rive gauche). — Landas Gustave — Salengros Désiré — Baviart Henri — Lemaire Jules — Dupuis Noel — Dupuis Noel — Edouard Camille — Bourgeois Georges — Imbert Charles — Bonnet Désiré — Dubuisson Alfred — Calant Eugène.

*Canton de Valenciennes-Est.* — Pétiaux Juvénal — Marsonal François — Marie Michel — Marain Eugène — Tison Gustave.

*Canton de Valenciennes-Nord.* — Hannepin Victor, Lefebvre Emile, Caron Joseph, Lefebvre Joseph, Rufin Marcel, Charlon Paul, Marliere Charles, Bonzse Théodule, Donnu Henri.

*Canton de Valenciennes-Sud.* — Habay Désiré, Brisart Georges, Fièvet Léon, Gabelle Achille, Lefebvre Adolphe, Remaire Arsène, Marissal Oscar, Blary Charles, Maillard Paul, Taverne Achille.

### Ajournés classe 1894

*Avesnes.* — Magy Louis.

*Cambrai.* — Mathieu Dupuis.

*Douai.* — Dernoncourt Louis — Legrand Emile — Passy Eugène — Legrux Augustin.

*Hazebrouck.* — Bonte Jules — Corlen Henri.

*Hazebrouck.* — Decoopman Abel.

*Lille.* — Florisson Théodore — Noblée Georges — Dubar Victor — Lemaire Louis.

*Valenciennes.* — Olivier Pierre — Patin Désiré.

## Les Epidémies régionales

Ne vous laissez point effrayer par la macabre rubrique : fort heureusement l'épidémie n'est point à demeure fixe dans notre région et la statistique que nous avons sous les yeux est plutôt consolante.

Il résulte, en effet du très remarquable rapport général sur les épidémies, lu et relu à loisir par nous, que dans notre arrondissement, un seul cas de typhus a été constaté en 1895, cas de typhus exanthématique. En ce qui concerne la diphtérie, les chiffres officiels sont rassurantes : durant l'année 1893, on relève pour l'arrondissement de Lille, 40 décès ; en 1894, 46 communes sont atteintes et on compte 19 décès. Avec l'année 1895, l'épidémie de variole, qui a porté sur dix communes seulement, ne donne plus qu'un seul décès. Même proportion dans les cas de diphtérie.

Vous pouvez donc, sans trop, éprouver des ténèbres semble sinon vaincu au moins très menacé des 442 décès par diphtérie en 1893 nous passons à 50 seulement pour toute l'année 1895. M. le docteur Calmette qui a fourni ces renseignements à l'auteur de c et intéressant rapport ajoute, « Ce résultat serait meilleur encore si toutes les années 1893 et 1894 ne nous avaient pas jamais hésité à recourir au médecin dès la première alerte. Nous verrions alors à n'en pas douter les mêmes cas de diphtérie que les cas de variole nous rare que celle par la variole l'est de nos jours.

Tout serait donc pour le mieux dans le meilleur des mondes si vous voulez, si ce n'est en train de faire une guerre acharnée, si la fièvre typhoide avec sa statistique ne venait mettre une ombre au tableau. L'arrondissement a enregistré en 1895, 1895 cas de typhoïde et 98 décès pour une population de 782,184 habitants. La mortalité a atteint environ le chiffre de 1 décès pour 7 cas constatés. Un tableau indicateur inséré dans la brochure, on remarque que Lille arrive premier avec 731 cas, Tourcoing second avec 55 cas et Roubaix troisième avec 22 cas.

On sait que la fièvre typhoïde est due à la contamination des eaux : aussi ne peut-on que s'associer aux infexions du docteur chargé du rapport lorsque il dit : « Le jugé de Lille, qui reçoit les eaux d'Emmerin depuis 1867, enregistre encore 134 cas de fièvre typhoïde et 34 décès en 1895, cela tient surtout à ce que sa canalisation est incomplète et s'étend peu dans les quartiers pauvres et les cités ouvrières ». Et plus loin encore, il ajoute : Habitude prise par ces pauvres gens de jeter leurs ordures ménagères sur la voie publique en dépit d'un arrêté pris en 1873, qui oblige les habitants à porter aux voitures chargées de l'enlèvement des boues toutes ces ordures, ordures ménagères.

Le remède contre ces épidémies de typhoïde est donc à la portée de tous, et il suffit de se rappeler ceci : Tourcoing, Roubaix, Croix, Roubaix, qui, négligentes de leur fosse d'aisance située à quelques mètres du puits ont été atteintes par la fièvre typhoïde, pour se rendre compte combien la pureté de l'eau et la propreté des rues sont indispensables à la santé de nos concitoyens.

Souhaitons en terminant ce rapide résumé qui la typhoïde suive l'exemple du choléra, qui n'a pas osé se montrer sur aucun point du département du Nord durant l'année 1895. C'est la seule grâce que nous demandons dans l'avenir.

J. D.

### *Train de plaisir pour Dunkerque*

A l'occasion de la fête communale de Dunkerque, qui aura lieu les dimanches 21 et 28 juin, un train à prix très réduits, le 21 juin, partira de Tourcoing, Roubaix, Croix-Wasquehal, Douai, Pont-de-la-Deule, Lomme, Lille, Haubourdin, Seclin, Templemars, Pérenchies, Armentières, Bailleul et Hazebrouck. Dunkerque et revieudra dans la même journée.

Voici les départs :

*Allez.* — Départ de Tourcoing, 6 h. 20 matin ; Roubaix, 6 h. 28 ; Croix-Wasquehal, 6 h. 33 ; Douai, 6 h. 40 ; Pont-de-la-Deûle, 5 h. 46 ; Lille-Fives, 5 h. 55 ; Libercourt, 6 h. 05 ; Seclin, 5 h. 18 ; Lille, 7 h. 10 ; La Madeleine, 7 h. 21 ; Pérenchies, 7 h. 32 ; Armentières, 7 h. 44 ; Bailleul, 8 h. ; Hazebrouck, 8 h. 20 ; arrivée à Dunkerque, 9 h. 15.

*Retour.* — Départ de Dunkerque, 7 h. 30 soir ; arrivée à Hazebrouck, minuit 37 ; Bailleul, minuit 59 ; Armentières, 1 h. 15 matin ; Pérenchies, 1 h. 27 ; La Madeleine, 1 h. 39 ; Lille, 1 h. 49 ; Seclin, 5 h. 34 ; Libercourt, 5 h. 57 ; Leforest, 6 h. 12 ; Pont-de-la-Deûle, 6 h. 19 ; Douai, 6 h. 24 ; Croix-Wasquehal, 6 h. 32 ; Roubaix, 3 h. 39 ; Tourcoing, 4 h. 25.

Le prix des places (aller et retour) est ainsi fixé : 1re classe, 6 fr. ; Tourcoing, 2e classe, 6 fr. 25 ; 3e classe, 4 fr. 10 ; Roubaix et Croix-Wasquehal, 6 10 et 4 ; Douai et Pont-de-la-Deûle, 7 et 4 60 ; Leforest, 8 35 et 4 50 ; Libercourt, 9 55 et 4 30 ; Seclin, 6 40 et 4 20 ; Lille 9 10 et 4 ; La Madeleine, 5 95 et 3 90 ; Pérenchies, 5 65 et 3 70 ; Armentières, 5 45 et 3 50 ; Bailleul, 5 et 3 25 ; Hazebrouck, 4 30 et 3 80.

Il sera en outre délivré à ce train des billets-fils de famille, pour 2, 3, 4 et 5 personnes et au-dessus, comportant une réduction supplémentaire de 5, 10, 15 et 25 0/0.

Il sera délivré pour ce train de plaisir, aux voyageurs qui en feront la demande, des tickets de transport pour Saint-les Bains, au prix de 0 fr. 60 (aller et retour.)

## LE SPORT

### VÉLOCIPÉDIE

#### Vélodrome roubaisien

Le Vélodrome roubaisien organise dimanche 12 juin, à 3 h. 1/2, une grande journée de courses dont l'épreuve principale est un match de 50 kil. entre Cas et Champion.

Quatre triplettes, cinq quadruplettes et une quintuplette entraîneront dans le match de 50 kil. qui promettent un intérêt d'autant plus prononcé que Cassac songe non seulement à avoir raison de son adversaire, mais aussi à battre les records du monde de l'heure et des 50 kilomètres.

Quant à Champion, il s'est particulièrement préparé entre sa course et son adversaire, car, pour cet entraînement on des 10 kilomètres qu'il accomplit quotidiennement matin et soir en 1 minute 10 secondes, ce qui prouvera, ce dont on doute, qu'il maintiente et combien vaillamment il défendra sa chance.

La réunion commencera par une épreuve jointes et sera terminée par une course de triplettes, quadruplettes et triplettes.

Si le temps la favorise, cette magnifique réunion obtiendra un succès au moins égal à celui que remporta la course de 50 kil. du 11 mai dernier.

### De Roubaix à Saint-Amand

Une indiscrétion nous permet de faire part à nos lecteurs d'un essai de record qui sera tenté de Roubaix à St-Amand-les-Eaux, distance 53 kilomètres.

En effet, deux amateurs, appartenant l'un au monde industriel, l'autre au monde financier de notre ville, ont conclu un match vélocipédique à cette distance pour prochain 21 juin.

Le match comporte un gari de 250 fr. et en outre de nombreux prix individuels.

Cette épreuve d'endurance d'une série de tentatives faites pour établir le record de Roubaix aux principales villes de la région.

Le départ sera donné par M. Léonce T... le sympathique sportsman.

Départ à 5 heures précises du matin, place du Trocion.

### Grande excursion vélocipédique sur Dunkerque, avec tombola gratuite

La municipalité de Dunkerque, avec le concours du « Bicycle-Club Dunkerquois », invite les Cyclistes faisant partie soit d'une Société locale soit du Touring-Club Français, à se rendre en excursion à Dunkerque, le dimanche 28 juin 1896 (fête de clôture de la kermesse annuelle.)

Une Bicyclette d'une valeur de quatre cents francs leur sera offerte par tombola.

Tout invité se présentant au contrôle dans les conditions déterminées ci-après, recevra un billet de cette tombola absolument gratuite qui sera tirée à midi précis sur le kiosque de la place Jean Bart. Ejouter un second Lot sera réservé aux Dames Cyclistes qui honoreront de leur présence cette fête.

Des billets de chemin de fer avec réduction de cinquante pour cent, valables pour le retour les 28 et 29 juin seront mis à la disposition des invités qui en feront la demande par lettre adressée au plus tard le dimanche 21 juin, à M. E. Bonnet, secrétaire du B. C. D., rue de l'Église, n° 24, à Dunkerque.

Nota. — Le contrôle sera établi à l'entrée du parc de la Marine : il fonctionnera de neuf heures à onze heures.

Chaque invité devra s'y présenter avec machine munie d'une plaque d'identité.

On est prié de se conformer très exactement aux prescriptions de l'arrêté préfectoral en ce qui concerne la circulation en ville.

## LES GREVES

### A ROUBAIX

#### *Chez MM. Wattines*

Trente ouvriers ont encore repris le travail hier matin. Il reste environ quatre-vingts grévistes. Une délégation de ces derniers s'est présentée vendredi devant MM. Wattine qui ont refusé de la recevoir.

#### *Chez M. Jules Ernoult*

Les grévistes se réjouissaient hier matin chez M. Jules Ernoult, boulevard de la Fontaine-Saint-Antoine, 85, rue du Chemin-Neuf. Le bruit de l'heure de peine sur douze cent quitte le travail, demandant une augmentation de 0 fr. 20 par jour.

M. Jules Ernoult a refusé. Une délégation des grévistes s'est présentée hier matin à M. Ernoult, mais l'entrevue est restée sans résultat.

### A TOURCOING

Les trente-sept soignoeuses et les deux balèenses de la fabrique Herbeaux-Tibeaut, qui s'étaient mises en grève jeudi après-midi ont repris le travail dans ces conditions.

Aucun changement en ce qui concerne la grève des ouvriers en tapis de chez MM. Lorthiois frères, rue du Petit-Village, et Honore Frères, rue de la Lutte.

Des entrevues ont eu lieu hier matin de chaque côté mais elles n'ont abouti à aucun résultat.

### A HALLUIN

Le nombre des ouvriers réembauchés à l'usine Gentry est actuellement d'environ 500.

Chez M. Desloover, fondeur, aucun changement dans la situation.

### A LILLE

Nous avons reçu hier la visite de plusieurs ouvriers du tissage de M. Louis Liagre, lesquels nous ont prié de déclarer que le beau-frère de M. ... le directeur congédié, loin d'avoir excité à la grève, a conservé la plus grande réserve dans les pourparlers qui ont précédé la cessation du travail. C'est par simple esprit de solidarité qu'il a suivi ses camarades.

Les grévistes ont adressé hier à M. le juge de paix du lez arrondissement une demande d'arbitrage dans les termes prévus par la loi.

## Chronique Locale

## ROUBAIX

### Concert du parc Barbieux

Voici le programme du concert qui sera exécuté demain au parc Barbieux par la fanfare de Beaurepaire :

Première partie. — Allegro militaire. Arneuse — Marie-Henriette, Montagne — La Sultane des Indes, par X.

Deuxième partie. — Jeunes coeurs, valse — Mignonnette de Bauman — La Fille du Régiment, fantaisie de Keyel.

### *Infraction à la loi sur les étrangers*

Un magasinier de l'établissement Roussel, Bourgeonnois, rue Watt, nommé René Delrue, 18 ans, a été l'objet d'un procès-verbal pour n'avoir pas fait sa déclaration d'étranger, conformément à la loi du 8 août 1893. Pénalité contravention a été dressée à ses patrons.

### *Un ouvrier qui tombe d'un échafaudage*

On procède actuellement à la pose des fils de trolley, sur la route de Roubaix à Tourcoing, par le place Fosse-aux-Chênes.

Hier matin, un ouvrier électricien attaché à la Compagnie des tramways électriques, M. Jos, âgé de 28 ans, de nationalité espagnole, était occupé dans la rue Neuve-de-Roubaix à Tourcoing, à la pose d'un fil. Il était pour cela monté sur un wagon au-dessus duquel on a installé un échafaudage, lorsqu'il perdit l'équilibre et tomba sur le sol.

Relevé par ses camarades d'atelier, il fut transporté à l'estaminet du *Palais de Cristal*, où un docteur vint lui prodiguer les soins nécessaires. Dans sa chute, il n'a reçu que des contusions heureusement peu graves.

Il a été transporté ensuite à l'*Hôtel de l'Europe*, à Roubaix, où il a sa chambre. Le docteur Buttrulle, qui lui donne des soins, croit que quelques jours de repos suffiront pour son rétablissement complet.

### Enseignement public

Mlle Snakers, adjointe à Mouvaux, est nommée à Roubaix, rue Naples. Elle est remplacée par Mlle Dhaine de rue de la Place-Droite.

Mme Cousiet est nommée à Flers.

### Un tuyau des eaux qui crève

Hier, vers 7 heures du soir, un tuyau des eaux potables, place de la Liberté, s'est crevé subitement.

L'eau a jailli avec violence, projetant les pavés sur une surface de plusieurs mètres et inondant la place.

Le directeur de la voirie, avertie aussitôt du fait, a envoyé des ouvriers pour faire les réparations nécessaires. A 7 heures 3/4, la conduite d'eau était coupée.

### Pauvre bébé

Hier, le jeune Duthat, âgé de deux ans, demeurant rue Malplaquet, a en le doigt pris entre la contimoire et le pied de table et cela de si cruelle façon que le docteur, appelé en toute hâte, a dû lui faire l'ablation des deux premiers phalanges.

### Une agression nocturne

M. Henri Decoyère, 48 ans, rentrer, retournait à son domicile, rue de l'Epeule, 192, dimanche, vers minuit, lorsque, en face des chantiers de MM. Goffin et Gaberel, un individu livre le terrasse et le roua de coups.

Ce brutaliste provoqueur était M. Decoyère une abondante hémorragie. Grâce à un passant, il put néanmoins regagner sa demeure. Lundi matin son état s'aggrava et on dut aller chercher plusieurs docteurs. Le blessé est maintenant dans un état assez satisfaisant. Il a déposé une plainte à M. Broigne, commissaire de police, qui a ouvert une enquête.

La jeune femme qui doit habiter dans le quartier de l'Epeule, a été témoin de l'agression que nous venons de relater, il a même fait plusieurs pas pour arrêter l'agresseur. Ce Monsieur est instamment prié de se rendre le plus tôt possible au bureau de M. Broigne, commissaire de police, rue des Arts.

### En dénichant un nid

Hier vers cinq heures et demie du soir, un écolier, Jules Debarque, 9 ans, dont les parents habitent rue de Bouvines, cour Paul Fontier, était monté sur un arbre, rue Petit-Beaumont, pour y dénicher un nid d'oiseaux. En voulant saisir le nid, il perdit l'équilibre et tomba dans le vide.

Heureusement sa chute fut quelque peu arrêtée par les branches. Relevé par ses camarades il fut transporté à la pharmacie Florquin où il reçut des soins empressés. L'enfant qui a eu la cheville droite brisée a été transporté par sa mère à l'Hôtel Dieu.

### Accident de voiture

Hier, vers 6 heures 1/4 du matin, la voiture, attelée, de M. René Francois, entrepreneur de terrassement à Flers-Breucq, descendait la Grand-Place vers la rue Pellart. Lorsqu'une imprudence du cocher, jeta les chevaux de côté. Le timon de la voiture alla frapper la devanture du magasin de M. Lavois. Une glace d'une valeur de cent francs fut brisée.

M. François s'est entendu avec M. Lavois pour payer les dégâts occasionnés par son domestique.

### Tribunal de simple police

*Audience du 18 juin 1896*

Président : **M. Petit**, juge de paix. — Ministère public : **M. Chapé**, commissaire de police. — Greffier : **M. Wyrsch** remplaçant **M. Duthy**, indisposé. — Huissier audiencier : **M. L. Buns.**

L'audience est ouverte par l'affaire de la rue Neuve. Dans la nuit du dimanche 31 mai, vers une heure du matin, quatre jeunes gens, après avoir fait du tapage dans la rue Neuve, s'en étaient manifester devant le *Journal de Roubaix* et devant la place Jean Bart, pour crier le refrain de l'*Intermnationale* et criaient : « A bas les curés ».

Quelques-uns poussant l'esprit de manifestation plus loin, brisèrent les vitres de la porte d'entrée du café Mimo. Ceux-là seront poursuivis en correctionnelle.

Ont comparu : De Paepe Georges, Dussoulier Maurice, Acquart, Lefebvre Charles, Coutelle Coutoux, François Ed. Massens, Wouvs Alf. et Chevalier Etienne vinrent à la barre reconnaître leur folie et confessier leur tort.

Prenant leur sincérité en considération, M. le Président les condamne à 1 franc d'amende, plus 3 fr. d'amende, sauf Hilgens qui se voit condamné à 5 fr. pour avoir aggravé son cas en tirant les cordons de sonnette.

— J'ai été indulgent à cause de votre sincérité ; mais si pareille incartade vous arrivait encore, ce serait la prison, dit M. le juge en renvoyant les condamnés.

Palandre tirant cassé, dans un moment de colère, le mobilier du son logeur. Le ministère public demande une sévère condamnation et le malheureux Palandre se voit gratifié de deux francs d'amende. Il y a des gens qui n'ont pas de chance.

M. Perrin Adolphe, rue de Lille, a un chien c'est une méchante bête qui ne a qu'un client : celui de déchirer les pantalons des agents de police ce qui vaut au propriétaire d'une si gentille bête 6 francs d'amende. Ceux-ci pour rien.

Horte Nathalie est une flamande qui se défend d'avoir marché dans un champ ensemencé. Elle n'a pas l'air étonnée son Tribunal ne l'accompagnant pas la variante et la condamne à 1 fr.

Plusieurs marchands de volaille vinrent conseiller un franc d'amende pour avoir abandonné leur équipage.

Dervaux Francois est un taille